



Les Communes  
du  
Val d'Anniviers



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## Commission énergie 1 1

Procès-verbal de la séance du 17 janvier 2008 à 17h00 au bureau communal de  
Mayoux

**Présents :** Simon Crettaz, St-Jean  
Walti Zuber, Chandolin  
René Massy, Vissoie  
Pascal Rouvinet, Grimentz  
Benoît Salamin, St-Luc  
Martine Antonier Tschus, secrétaire

**Absent :** Raymond Epiney, Ayer

**Invité :** Michel Bonvin

### 1. Présentation de la commission

Simon Crettaz salue et présente les diverses personnes présentes. Michel Bonvin est docteur en physique. Il a étudié à Zürich et travaille à l'HES SO et très versé dans la problématique de l'énergie en général.

La commission a siégé une fois en septembre 2007 et a fait l'état de la situation énergétique en Anniviers. La consommation électrique a été analysée et les projets des FMG – par son Directeur Georges-Alain Zuber – ont été passés en revue.

Le domaine de l'énergie étant vaste, il a été proposé de faire appel à un spécialiste pour définir des points à étudier par la commission et susceptible d'être appliqués en Anniviers.

### 2. Constat et avenir énergétique

La parole est donc passée à Michel Bonvin qui fait part de son point de vue. Il est convaincu que les décennies à venir seront révolutionnaires. Une totale conversion devra s'opérer en matière énergétique.

Suite à la crise du pétrole qui a vu les prix du baril passer, en quelques mois en 1972, de 2\$ à 10 \$, des réglementations ont été mises en place et des protections thermiques améliorées ont été exigées.

Les besoins énergétiques mondiaux sont couverts comme suit :

87 % par le pétrole

13 % par le nucléaire et l'hydraulique

Tout est donc axé autour du pétrole et cela va poser des problèmes de stock et de pollution (CO2).

Des investisseurs extérieurs cherchent à développer de la petite hydraulique, de la biomasse et de l'énergie éolienne. Ils souhaitent être partenaires dans les projets et ainsi garder le pouvoir de décision dans les affaires. La rentabilité économique de tous ces projets pourrait être atteinte dans un avenir proche.

Au vu des précédents points qui concordent au niveau du message, on ne peut que constater que le domaine énergétique sera très important à l'avenir.

### **3. Production**

Les communes peuvent agir au niveau de la production. Des possibilités existent en Anniviers dont la topographie et l'abondance de l'eau sont de grandes chances à exploiter (ex minihydrauliques).

Dans l'immédiat, le pétrole est stockable, transportable et embarquable (réservoirs voitures). Il deviendra à l'avenir cher et rare. La stockabilité et la transportabilité ne sont pas possibles pour l'énergie éolienne ou solaire. Le pompage-turbinage est donc l'une de solutions les plus prometteuses (ex : Nant de Dranse).

La biomasse est dépendante des saisons (alpage). Une installation dans le Haut-Valais connaît des problèmes de gestion et de régularité de fourniture. Une autre exploitation, vers Collonges, se fait reprendre son énergie à 25ct par kilowattheure, pour une durée de 10 ans. Ensuite, ce courant est vendu comme « énergie verte ».

L'énergie solaire photovoltaïque évolue et des panneaux en silicium ont été fabriqués. Ils ont un rendement jusqu'à 50 % meilleur mais sont très coûteux. Le retour sur investissement est donc difficile.

Le chauffage à bois est économique et prend tout son sens s'il est utilisé sous forme de bois déchiqueté et pour plusieurs bâtiments. Il faudrait pouvoir envisager, lors de plans de quartier, de mettre en place une centrale de chauffage à bois. Par exemple, la Commune de St-Luc chauffe son bâtiment communal au bois et y raccordera le magasin en construction.

Les pellets conviennent mieux à de petites installations et leur fabrication demande de l'usinage et du transport. Le bâtiment Minergie de Chandolin, chauffé par les pellets et les panneaux solaires est un exemple. Une maison de Fang est chauffée par 1 To de pellets par année (CHF 500.-) et par des panneaux solaires.

La géothermie convient plutôt pour des immeubles car c'est difficile à rentabiliser. Il faut prévoir, lors de constructions d'habitat groupé, des systèmes de chauffage central.

Pour M. Bonvin, le nucléaire est moins pire que le gaz et est nécessaire même si la surabondance de déchets peut être problématique.

Le projet de centrales au fil du Rhône est rentable et n'est pas totalement abandonné.

En bref, les communes ont un rôle à jouer dans l'exploitation de minihydrauliques et dans les partenariats à des projets de pompage-turbinage.

## 4. Consommation

La consommation en énergie en Suisse se répartit comme suit :

- ☛ 33 % environ pour les transports
- ☛ 20 % environ pour l'industrie
- ☛ 15 % environ pour les services
- ☛ 30 % environ pour les ménages

Un facteur de réduction de 5 est possible pour la consommation énergétique lors de rénovations et nouvelles constructions.

Les communes d'Anniviers sont clientes du marché de l'électricité. Le plus grand potentiel à développer – en terme économique – est l'énergie de chauffage, lors de constructions ou rénovations. Il y a un impératif moral à passer à un standard Minergie, au moins.

Des exemples de réalisation doivent être mis en avant. Il faut prouver aux architectes et aux divers corps de métier, la nécessité d'appliquer ces standards. Le milieu de la construction est très conservateur, il faut discuter ; Les maîtres d'œuvre doivent être convaincus pour convaincre ensuite les architectes. Pour M. Bonvin, c'est une faute professionnelle grave de ne pas construire selon les standards Minergie.

Le but ultime est de pouvoir se passer au maximum du chauffage. Cela permet de réduire les investissements en termes de tuyaux, nattes, citernes,... et de dépenser l'argent ainsi économisé pour une meilleure isolation.

Les maîtres d'œuvre peuvent demander, lors des premiers froids, une thermographie du bâtiment. Si les jointures se révèlent être mal faites, le MO peut agir sur la garantie du travail.

Les communes devraient pouvoir soutenir des projets de construction Minergie en doublant – par exemple – l'aide cantonale.

L'aspect de la sensibilisation est important. Le centre scolaire pourrait prévoir des ½ journées ludiques sur l'énergie. Le site [www.webenergie.ch](http://www.webenergie.ch), développé par l'EPFL et JuvEne est intéressant. D'autres sites permettent de faire son propre bilan énergétique et de s'attribuer une classe d'énergie, comme pour les appareils ménagers.

Le site [www.citedelenergie.ch](http://www.citedelenergie.ch) donne toutes les informations nécessaires pour entreprendre les démarches en vue d'être labellisé « Cité de l'énergie ».

A Vex, la commune a offert aux citoyens les frais d'étude de modification de leur système de chauffage. A Sion, des travaux de rénovation des bâtiments sont soutenus par la Ville. A Lens, 50 % des frais pour une étude thermographique, sont pris en charge par la commune,... Différents modèles d'incitation existent.

Les communes pourraient faire pression pour un meilleur réglage de l'éclairage public.

## 5. Autres considérations

La voiture de demain sera plus légère afin de moins consommer.

Il est souhaitable que tout le monde ne se lance pas dans la production de biocarburant qui fait disparaître des champs de céréales.

## 6. Travail de la commission 11

La commission doit dégager quelques axes :

- incitation
- sensibilisation des jeunes
- analyser la possibilité d'exiger toutes constructions de résidences secondaires selon les standards Minergie
- tout ce que la collectivité construit devrait au moins être aux normes Minergie
- panneaux solaires sur les paravalanches

Une politique énergétique pragmatique doit être mise en place. Des propositions de priorité pour la nouvelle commune doivent être faites.

M. Bonvin reste à disposition pour creuser l'un ou l'autre point. Il souhaite que les communes aillent de l'avant.

Il faudrait prendre contact avec des communes labellisées « Cité de l'énergie » d'ici à la prochaine séance. Simon Crettaz s'en occupe.

Au terme de la séance, M. Bonvin est très vivement remercié pour son point de vue et sa disponibilité.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus